

Procès-verbal

de la première réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 novembre 2024

<u>Présents :</u>		<u>Absents :</u>	
Catherine Boire	Parent	Emma-Lily Morin	Élève
Éric Delbaere	Parent	Marie Vallières	Élève
Annie-Claude Dépelteau	Parent	Patrice Roy	Professionnel
Louise Lapierre	Parent	Sabrina Duranleau	Enseignante
Benoit Martineau	Parent	Yves Provencher	Communauté
Julie Milliard	Parent		
Kathy Poulin	Parent		
Sarah Rodrigue	Parent		
Stéphanie Carrier	Enseignante		
Anne Gaudreau	Enseignante		
Maxime Langlois	Enseignant		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Guylaine Corriveau	Personnel de soutien		
Laurent Sylvain	Professionnel (substitut)		
Sophie Camille	Communauté		
Hélène Deslandes	Directrice		
Eliane Ouellet	Secrétaire		

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance extraordinaire à 18 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Catherine Boire nous présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par Mme Annie-Claude Dépelteau, et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la première réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 novembre 2024

3. Adoption du projet éducatif 2023-2027 (1re partie)

3.1. Présentation du document officiel

Mme Hélène Deslandes présente et explique le document officiel du projet éducatif, qui sera déposé sur le site web de l'école comme document public.

Les membres du conseil soulignent quelques erreurs d'orthographe et de syntaxe et proposent certaines améliorations de structure de phrases.

Ils proposent que les acronymes soient systématiquement accompagnés, lors de leur première occurrence, de leur forme développée entre parenthèses.

Les membres soulignent qu'au point "Vulnérabilités identifiées par le milieu", les vulnérabilités sont actuellement formulées comme des objectifs et que la formulation devrait ainsi être revue. Par souci d'efficacité, il est proposé de repousser l'approbation de cette section à la réunion du 9 décembre et que le texte soit retravaillé d'ici là.

3.2. Mission – vision - valeurs

Mme Hélène Deslandes présente le visuel définissant notre mission, notre vision et nos valeurs.

Les membres du conseil proposent d'interchanger les textes entre la mission et la vision. Ils demandent également que les textes à l'intérieur des bulles pour chacune des valeurs soient retirés et qu'on y inscrive seulement les valeurs et leurs définitions.

3.3. Tableau résumé des enjeux – orientations – objectifs et indicateurs

Mme Hélène Deslandes présente le tableau avec les enjeux, orientations, objectifs et indicateurs. Quelques modifications mineures sont proposées. Les colonnes « Situation actuelle » et « Cibles » seront présentées lors de l'adoption de la deuxième partie du projet éducatif, en décembre.

Madame Sarah Rodrigue signale que le document du projet éducatif ne respecte actuellement pas les règles de l'écriture inclusive, et qu'il serait pertinent que l'école amorce une transition à son utilisation. Compte tenu des contraintes de temps et de gestion des priorités, il est convenu de ne pas faire de changement à cet effet dans le document, mais que l'école devrait effectivement commencer à réfléchir sur la question pour éventuellement intégrer l'écriture inclusive dans toutes les communications.

Procès-verbal

de la première réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 novembre 2024

Il est proposé par Mme Caroline Leclerc, appuyé par Mme Sarah Rodrigue, et résolu :
QUE le projet éducatif 2023-2027 1re partie soit adopté tel que modifié, à l'exception de la section « Vulnérabilités identifiées par le milieu », qui sera adoptée lors de la prochaine réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Échéancier pour l'adoption de la 2e partie du projet éducatif 2023-2027 (situation actuelle et cibles)

Mme Hélène Deslandes présente l'échéancier pour l'adoption de la deuxième partie du projet éducatif. La situation actuelle et les cibles seront d'abord présentées à l'assemblée des enseignants le 3 décembre, puis au conseil d'établissement pour adoption le 9 décembre.

5. Mise en œuvre du plan d'action

Madame Hélène Deslandes présente les différentes étapes prévues pour le déploiement du projet éducatif.

6. Levée de la réunion

Il est proposé par M Maxime Langlois, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :
QUE la réunion soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur